

Assemblée générale d'ORES Assets – Avis au public

L'Assemblée générale d'ORES Assets se tiendra le jeudi 17 juin 2021 à 11 heures, Avenue Jean Mermoz 14 à Gosselies.

Il n'est pas possible de vous accueillir physiquement dans ce contexte sanitaire difficile mais nous mettons tout en œuvre pour vous assurer l'information la plus complète possible.

Conformément au Décret du 1^{er} avril 2021 organisant la tenue des réunions des organes des intercommunales jusqu'au 30 septembre 2021, ORES Assets a mis en place les dispositions suivantes en vue d'assurer la publicité des débats et de garantir un espace d'échange habituellement rencontré lors de nos Assemblées :

- L'Ordre du jour ainsi que l'ensemble de la documentation afférente à chacun des points portés à l'agenda de l'Assemblée générale est disponible sur le site internet de notre intercommunale : <https://www.oresassets.be/fr/assemblees-generales>.
- Tout citoyen est invité à adresser toute question sur l'ordre du jour de l'Assemblée par écrit – avant le 13 juin 2021 – à l'adresse suivante : infosecretariates@ores.be. Une réponse sera publiée sur notre site internet avant la tenue de l'Assemblée générale le 17 juin 2021.
- Il sera également possible de suivre par vidéoconférence la séance de l'Assemblée générale. Pour ce faire, une inscription préalable et obligatoire doit être introduite à l'adresse mail ci-dessus avant le 6 juin 2021, de sorte que le lien de la réunion vous soit communiqué.

ORES Assets se tient à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse mail précisée ci-avant.

Prenez soin de vous et de vos proches.